

Le respect du vote des salariés n'est pas négociable

Encore un vote contre Force Ouvrière

Communiqué • 19 février 2026



CSE réseau : l'exclusion continue

Lors du CSE de février, la majorité des élus (hors FO) a décidé de **revoter la liste des membres de la Commission handicap du réseau.**

Pourquoi ?

Parce que la seule différence entre l'ancienne liste et la nouvelle est claire : **l'éviction d'un des deux salariés Force Ouvrière de cette commission.**

Face à la forte opposition de vos élus FO, les autres syndicats ont répondu : « *Nous ne savions pas qu'il était de Force Ouvrière.* »

Vraiment ?

Ce salarié figurait pourtant sur **la liste FO lors des dernières élections professionnelles.**

Difficile de faire plus visible.

Une exclusion qui s'ajoute aux précédentes

Rappelons les faits.

Les représentants FO au CSE réseau ont déjà été **sciemment exclus** de toute présidence de commission au niveau du CSE réseau.

Mais ce n'est pas tout. Ils ont aussi été totalement évincés de :

- ✗ La Commission Économie et Structure
- ✗ La Commission CSSCT
- ✗ Le Bureau du CSE réseau
- ✗ Le CIORTF
- ✗ Le CSE Central

Coïncidence ? Ou stratégie d'écartement systématique ?

Et maintenant, on accuse FO de se victimiser ?

Quand FO défend la représentativité et le respect du vote des salariés, on nous accuse de « victimisation ».

Défendre la démocratie sociale n'est pas se victimiser.

C'est **respecter le choix des salariés.**

L'explication de tout ceci est très simple.

FO a gagné les élections au CSE siège de France Télévision, mais les représailles s'appliquent au CSE réseau.

Force Ouvrière continuera à défendre vos droits

Vos élus FO ne se tairont pas. Nous continuerons à :

- défendre la représentativité issue des urnes,
- exiger le respect du pluralisme syndical,
- dénoncer toute manœuvre d'exclusion.